





# Révision de la loi sur l'imposition des véhicules et des remorques

Principaux tarifs dès 2022

### Principaux tarifs

#### Critères d'imposition retenus

Voiture de tourisme : Puissance, étiquette-énergie et type de carburant/énergie

Puissance et type de carburant/énergie Motocycle:

Voiture de livraison

jusqu'à 2800 kg : Puissance et type de carburant/énergie

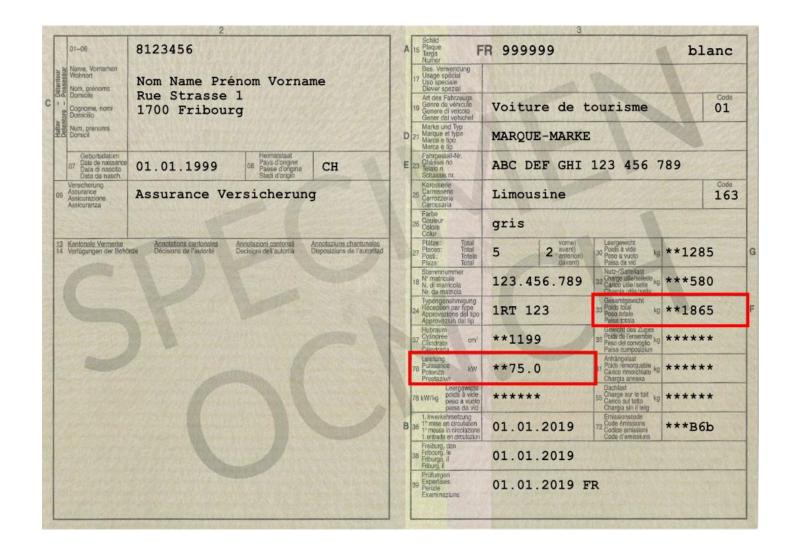
de 2801 à 3500 kg : Poids total et type de carburant/énergie

Poids total Remorque:

Cyclomoteur et vélo électrique (45 km/h) : Forfait

L'imposition des **plaques interchangeables** est modifiée, le 2<sup>e</sup> véhicule n'est plus taxé à 40 %, seul le véhicule dont l'impôt est le plus élevé est pris en compte.

### Puissance et poids total



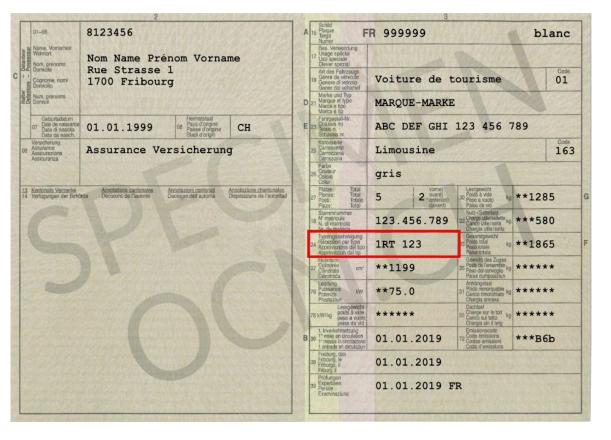
### Voiture de tourisme

Tarifs de base selon la puissance

Puissance	Tarif en Fr.
jusqu'à 25 kW	246
de 26 à 50 kW	311
de 51 à 75 kW	376
de 76 à 100 kW	441
de 101 à 125 kW	506
de 126 à 150 kW	571
de 151 à 175 kW	656
de 176 à 200 kW	741
de 201 à 225 kW	826
de 226 à 250 kW	911
de 251 à 300 kW	1'081
de 301 à 350 kW	1'251
dès 351 kW	1'421

### Important : puissance des voitures électriques

La puissance publiée jusqu'en 2021 sur le permis de circulation fribourgeois des voitures électriques correspond à la puissance maximale sur 30 minutes. Dès 2022, c'est la valeur fédérale selon réception par type qui sera utilisée. Cette puissance peut être consultée sur l'étiquetteénergie du véhicule au moyen du n° de réception par type disponible au chiffre 24 du permis de circulation. Sur le site Internet de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) www.etiquetteenergie.ch, cliquer sur « Voitures » puis sur « Création de l'étiquette-énergie »



Création de l'étiquette-énergie: introduire les 6 premiers caractères du numéro de réception par type (sans espace)

### Réductions

#### Réduction étiquette-énergie

• 30 % pour étiquette-énergie A

Les étiquettes énergies sont recalculées chaque année par la Confédération. Celle de l'année en cours peut être consultée sur www.etiquetteenergie.ch au moyen du no de réception par type disponible au chiffre 24 du permis de circulation. Sur le site Internet de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), cliquer sur « Voitures » puis sur « Création de l'étiquette-énergie »

La réduction est applicable tant que le véhicule est en catégorie A.

#### Réduction énergie / carburant

- 30 % pour véhicules électriques ou à hydrogène
- 15 % pour véhicules hybrides ou à gaz

La réduction est applicable durant toute la durée de vie du véhicule.

#### Les deux réductions sont cumulables.

Par exemple, BMW I3 de 125 kW, voiture électrique avec étiquette-énergie A :

Tarif de base pour la tranche "101 à 125 kW" : Fr. 506.-

Réductions: 30% pour l'étiquette-énergie A + 30 % pour l'énergie/carburant électrique

= **60** % **de réduction totale** Tarif final : Fr. 202.40

### Motocycle

#### Tarifs de base selon la puissance

Puissance		Tarif en Fr.
jusqu'à	3 kW	98
de 4 à	5 kW	108
de 6 à	7 kW	128
de 8 à	11 kW	148
de 12 à	22 kW	168
de 23 à	50 kW	188
de 51 à	80 kW	208
de 81 à 1	110 kW	228
dès :	111 kW	248

### Réduction énergie / carburant

- 30 % pour véhicules électriques ou à hydrogène
- 15 % pour véhicules hybrides ou à gaz

La réduction est applicable durant toute la durée de vie du véhicule.

## Voiture de livraison jusqu'à 2800 kg de poids total

Tarifs de base selon la puissance Voir tarifs de base voiture de tourisme

#### Réduction énergie / carburant

- 30 % pour véhicules électriques ou à hydrogène
- 15 % pour véhicules hybrides ou à gaz

La réduction est applicable durant toute la durée de vie du véhicule.



### Voiture de livraison de 2801 à 3500 kg de poids total

#### Tarifs de base selon le poids total

Poids total		Tarif en Fr.	
de 2801	à	3200 kg	489
de 3201	à	3500 kg	719

#### Réduction énergie / carburant

- 30 % pour véhicules électriques ou à hydrogène
- 15 % pour véhicules hybrides ou à gaz

La réduction est applicable durant toute la durée de vie du véhicule.



# Remorque

Tarifs de base selon le poids total

	Tarif en Fr.	
jusqu'à	300 kg	34
de 301 à	600 kg	79
de 601 à	1'200 kg	133
de 1'201 à	2'500 kg	238
de 2'501 à	5'000 kg	358
de 5'001 à	7'500 kg	488
de 7'501 à	10'000 kg	618
de 10'001 à	12'500 kg	748
dès	12'501 kg	878

## Cyclomoteur

Forfait annuel et indivisible

Cyclomoteurs électriques

(Vélos électriques avec plaque) Fr. 20.-

Cyclomoteurs à essence Fr. 40.-

La prime d'assurance RC n'est pas comprise dans le forfait.